

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Cémac : Libreville hôte de la 8e session du CCC

AN
Libreville/Gabon

LES travaux de la 8e session du Conseil communautaire de la concurrence (CCC) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) qui ont débuté le 8 décembre dernier à Libreville s'achèvent ce lundi. Le Gabon est représenté à ces travaux par Luther Steeven Abouna, le directeur général de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes.

Dirigés par le Commissaire au Marché commun, Michel Niama, ces travaux sont axés sur l'examen des projets de concentration, l'état d'avancement des enquêtes sectorielles dans les États membres et la présentation du rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations des précédentes sessions du CCC. Actuellement présidé par le Cameroun, le Conseil communautaire de la concurrence est un organe technique de la Commission Cémac. Sa mission, émettre des avis sur les questions liées au respect de la réglementation communautaire relative à



Photo: AN
Les participants lors de l'atelier.

la concurrence. Pour Michel Niama, la veille concurrentielle joue un rôle important dans l'espace Cémac. "Cette veille qui promeut le libre exercice des activités

économiques dans notre espace communautaire permet de multiplier les opportunités d'affaires, d'étendre et d'approfondir le marché des biens et services, de favoriser la réalisa-

tion des économies d'échelle...", a-t-il affirmé.

Le marché de la Cémac comprend une population d'environ 51 millions d'habitants. Sa croissance est autour de 2,8 %.

Autonomisation des femmes : la solution de SEF Eden Life

N.M.V
Libreville/ Gabon

AVEC pour ambition de développer un réseau pour l'autonomisation des femmes, les responsables de la coopérative SEF Eden Life ont procédé au lancement de leur activité jeudi dernier. En clair, il s'agit d'un réseau de femmes d'affaires qui a pour but de créer une coopérative d'épargne et de crédit afin de trouver des solutions de financements inclusives et solidaires.

À cet effet, la présidente de coopérative a indiqué que "les femmes exercent dans le secteur informel et dans des microentreprises au potentiel de croissance limitée. L'accès au financement demeure compliqué. Malgré les statistiques données par la Banque africaine de développement (BAD) qui montre à suffisance que 58 % des femmes lancent ou gèrent une entreprise sur le continent. Par ailleurs, 50 % des femmes africaines actives exercent dans l'agriculture, produisant ainsi 80 % des denrées alimentaires".



Photo: AN
Les membres de la coopérative agricole lors du lancement.

C'est pour cette raison que la coopérative agricole SEF Eden Life se voit "forcer les portes aux financements" et donner aux femmes entrepreneuses une plateforme qui leur permettra de disposer de ressources financières. Et tout cela passera par l'épargne, les tontines, la négociation des taux d'intérêt auprès des institutions et des levées de fonds au niveau national et international.

Société commerciale, la coopérative d'épargne et de crédit SEF Eden Life s'inscrit dans la durée avec, à l'horizon 2030, des projets tel que le développement des multinationales dirigées par les femmes de cette coopérative agricole.

Norme 2019 de l'ITIE : vulgarisation auprès des parties prenantes

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

L'HÔTEL Hibiscus de Louis a abrité du 5 au 6 décembre dernier une séance de sensibilisation à la norme de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE 2019). Laquelle vise la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des revenus issus des industries extractives. Il aura été question pour le collègue de l'administration publique du Groupe multipartite (GMP), qui lançait ainsi officiellement ses activités, d'édifier les participants sur ce GMP dont il est une partie prenante. Et surtout, de les informer sur les 12 principes de l'ITIE ou encore ses 33 exigences. "Ce n'est pas beaucoup de choses", estime Franck Nzira, expert responsable de la cellule technique ITIE RDC venu partager l'expérience de son pays avec le Gabon. "Avec de la volonté, on peut y arriver. La RDC y est arrivée, le Gabon peut y arriver aussi", a-t-il indiqué.

Les participants à cet atelier ont



Photo: AEE
Un instantané du séminaire de vulgarisation de la norme ITIE 2019 à l'endroit de l'administration.

également été édifiés sur le suivi et les outils de la mise en œuvre de l'ITIE qui reposent sur deux principes fondamentaux : la transparence et la redevabilité, comme l'a rappelé Frédérique Eyang Beyeme, membre du GMP. Pour le ministre des Mines, Elvis Ossindji, plus que les autres collègues du GMP (société civile, opérateurs publics, entreprises privées), le gouvernement attend de ce collègue un engagement de tous les instants. Tant le recours aux normes, principes et pratiques de l'ITIE permettra au gouvernement de garantir une meilleure connaissance et prévi-

sibilité, une collecte optimale et une redistribution plus équitable des ressources intérieures issues notamment de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz.

À noter que ce séminaire se tient dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation. Tant la réadhésion du Gabon à l'ITIE le 21 octobre 2021 implique une mobilisation des revenus tirés des industries extractives. Il est ainsi question d'asseoir son ambition d'impulser le développement du pays sur des bases stables qui profite aux populations vulnérables, surtout celles qui gravitent autour des sites d'exploitation.